



Ministère de la  
Culture et de la Communication

Ministère de l'Enseignement  
supérieur et de la Recherche

Commissariat général  
à l'investissement

*Communiqué de presse*

*Communiqué de presse*

Paris, le 30 janvier 2014



## **Une nouvelle impulsion pour la culture scientifique, technique et industrielle**

**Aurélie Filippetti, ministre de la Culture et de la Communication, Geneviève Fioraso, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et Louis Gallois, Commissaire général à l'investissement, sont intervenus lors du 3<sup>ème</sup> Forum des cultures scientifique, technique et industrielle des 29 et 30 janvier à la Cité des Sciences.**

**Ils ont réaffirmé que la promotion et la diffusion des cultures scientifique, technique et industrielle relèvent d'un triple enjeu, démocratique, culturel et économique.** Les citoyens doivent pouvoir s'approprier les enjeux de la science, des technologies contemporaines et de l'industrie afin de participer, de manière éclairée, aux débats et aux choix démocratiques mais aussi acquérir un niveau de formation susceptible de les placer, dans leur activité économique, au niveau de la compétition mondiale. Ils doivent aussi pouvoir avoir accès à l'ouverture d'horizons et aux clés de compréhension du monde que peuvent procurer, dans une logique d'éducation artistique et culturelle, les arts ou les sciences. Le développement économique et industriel, à l'heure de l'économie de la connaissance, est enfin étroitement lié à la revalorisation de ces enjeux tout spécialement auprès des plus jeunes générations.

Cet impératif est d'autant plus grand que nous assistons actuellement à l'émergence de nouvelles pratiques du partage des savoirs, de la construction d'une expertise collective, du développement des territoires et de la création de valeur. Economie de la contribution, circuits-courts, Fablabs..., création contemporaine, design, industries culturelles et créatives, engagements citoyens et désirs d'expérimenter de nouvelles formes de développement, toutes ces innovations sont issues du dialogue entre recherche scientifique et technologique. Cette nouvelle alliance qui se profile entre sciences, créateurs et société passe par la culture numérique, l'expérience et l'audace d'entreprendre.

La promotion de la culture scientifique, technique et industrielle est favorisée par la relance, depuis novembre dernier, de l'appel à projet dédié du programme d'investissement d'avenir. 40M€ sont ainsi disponibles pour soutenir les initiatives innovantes en matière de diffusion des cultures scientifiques et techniques, avec un accent plus spécifique en 2014 sur les partenariats menés avec les acteurs industriels.

**A l'occasion de ce 3<sup>ème</sup> Forum, Aurélie Filippetti et Geneviève Fioraso ont précisé la réforme de la gouvernance de la médiation culturelle scientifique, technique et industrielle engagée par le Gouvernement.**

**Cette réforme repose sur le retour d'un Etat stratège qui affirme son rôle de stratège en définissant une politique nationale en lien étroit avec les opérateurs dont le rôle est renforcé.**

- Le Conseil national de la culture scientifique, technique et industrielle (CNCSTI) voit ses missions étendues : expertise, définition et mise en cohérence avec la stratégie nationale et européenne de la recherche.
- Les Conseils régionaux, conformément aux mesures inscrites dans la loi du 22 juillet 2013 sur l'enseignement supérieur et la recherche, seront désormais chefs de file de la médiation culturelle et délégués des crédits pour soutenir les projets innovants et expérimentations dans les territoires.
- La nouvelle composition du CNCSTI tiendra compte de l'importance nouvelle accordée aux acteurs de terrain. Sa présidence sera confiée à une personnalité nommée par les ministres chargés de la Culture et de la Recherche et son secrétariat assuré par une direction du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

---

**Contacts presse :**

**Cabinet d'Aurélie Filippetti**, ministre de la Culture et de la Communication

Franck Chaumont, Conseiller communication : 01 40 15 74 24 - [service-presse@culture.gouv.fr](mailto:service-presse@culture.gouv.fr)

**Cabinet de Geneviève Fioraso**, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Delphine Chenevier, conseillère presse : 01 55 55 84 24 – 06 21 02 20 81 –

[secretariat.presse@recherche.gouv.fr](mailto:secretariat.presse@recherche.gouv.fr)

**Cabinet de Louis Gallois**, Commissaire général à l'Investissement, Coralie Mercier, chargée de communication : 01 42 75 64 43 – 06 09 94 15 69 – [coralie.mercier@pm.gouv.fr](mailto:coralie.mercier@pm.gouv.fr)